

CCAS DE CHAMBERY
LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vendredi trente et un mai à 17 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée le 27 mai 2024 à chacun de ses membres, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Thierry REPENTIN, Président du CCAS.

Ont été examinées les délibérations suivantes :

N°	TITRE	VOTE
1.1	RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE CHAMBERY	
1.2	ELECTION DU VICE-PRESIDENT	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.3	ELECTION DU VICE-PRESIDENT DELEGUE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.4	INSTAURATION DE LA COMMISSION D'AIDE D'URGENCE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.5	DELEGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.6	DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.7	DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.8	REPRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS AU SEIN DES RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES (EHPAD ET RESIDENCES AUTONOMIE).	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
1.9	MANDATS DE LA VICE-PRESIDENCE	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

◆ ACTES PASSES PAR LE PRESIDENT OU LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La séance est clôturée à 17h36.

Publié et affiché à Chambéry, le **- 5 JUIN 2024**

Monsieur le Maire, Président du C.C.A.S.
Thierry REPENTIN

Par délégation du Président,
Le Directeur du CCAS

Gilles BAUDOIN